

CAARUD et parcours d'usager·e : *accueillir, accompagner et réduire les risques*

Sensibilisation à destination de professionnel·les (secteurs social/médico-social) – SIAO 34

- Iliès KHARBOUCH – animateur de prévention
- CAARUD AXESS Montpellier – 11 décembre 2025

Programme de la présentation

○ CAARUD AXESS ; un maillon au sein de la sphère addicto :

- Qu'est-ce qu'un CAARUD, quelle offre proposée et complémentarité avec les autres structures ?
- Quelle plus-value à orienter vers un CAARUD, pour quel type de public ?
- Comment envisager des perspectives et renforcer les partenariats ?

« Les seules connaissances qui puissent influencer le comportement d'un individu sont celles qu'il découvre par lui-même et qu'il s'approprie »

Carl Rogers – Le développement de la personne (1968)

CAARUD AXESS :

- Situer la structure et son objet principal
- Identifier les spécificités d'un établissement de type CAARUD
- Visualiser le parcours d'un·e usager·e

« Seuls ceux qui se risqueront à peut-être aller trop loin sauront jusqu'où il est possible d'aller »

Thomas Stearns Eliot

Situer la structure et son objet

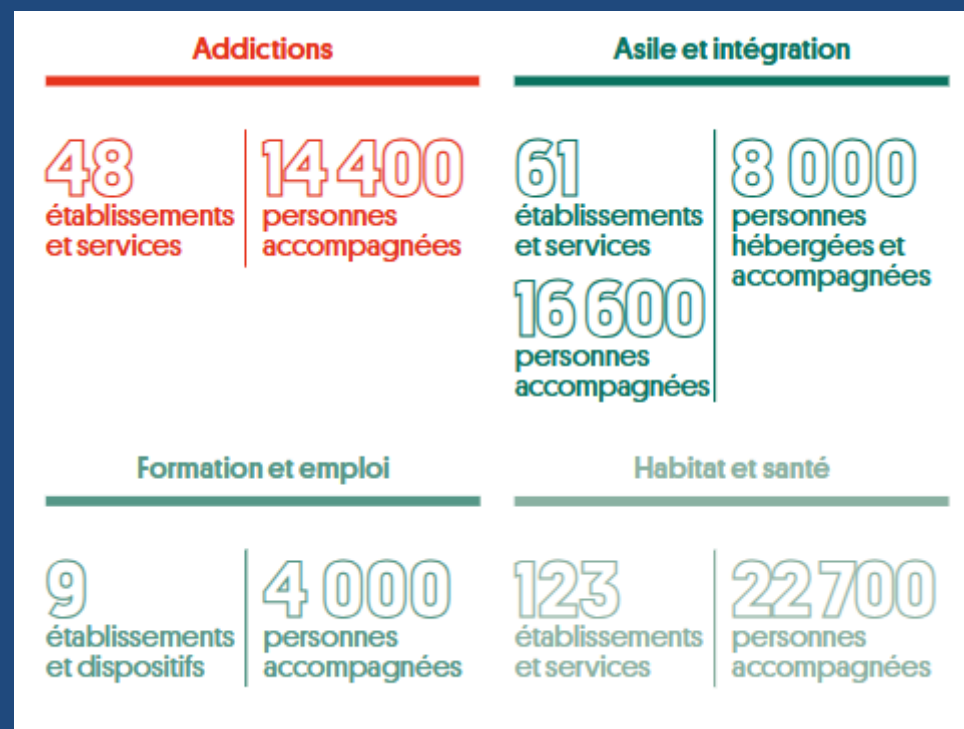
○ AXESS ; un établissement au sein d'un groupe associatif :

- Groupe SOS solidarités : un des 8 pôles d'activité

jeunesse – solidarités – culture – santé – commerces & services – international – transition écologique & territoires – seniors

GroupeSOS	Salarié·e·s	Bénéficiaires	Structures
Global (50 pays)	22 000	2 000 000	850
GroupeSOS Solidarités	5 000	84 000	342
Occitanie Est	+ 400	11162 / 889 AXESS : Passages / file active	+ 30

Situer la structure et son objet



Situer la structure et son objet

○ CAARUD AXESS – Une association ancrée localement

- Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des Risques pour Usager·e·s de Drogues
- Création en 1996 (J.O. début 1997)
- Passage CAARUD en 2006
- Situé à proximités des pôles hospitaliers
- Transfert du CAARUD de Béziers (ex AIDES)

556 – Déclaration à la préfecture de l'Hérault. **CENTRE D'ACCUEIL, D'HYGIENE ET D'ACCES AUX SOINS POUR TOXICOMANES (AXESS)**. *Objet* : promotion d'une politique de prévention et de réduction des risques ; gestion du centre d'accueil, d'hygiène et de soins aux toxicomanes ; recherche médicale dans le traitement de la toxicomanie ; assistance aux toxicomanes ; tous autres moyens concourant à la réalisation de l'objet social. *Siège social* : mutualité de l'Hérault, 88, rue de la 32^e, 34000 Montpellier. *Date de la déclaration* : 14 janvier 1997.

Parution au Journal Officiel du 05 février 1997

Situer la structure et son objet

○ CAARUD AXESS – Une équipe pluridisciplinaire

Direction

- Antoine Bricault – Directeur régional (Groupe SOS Solidarités – Occitanie est)
- David Gautré – Directeur CAARUD AXESS (Montpellier & Béziers)
- Louis Letertre – Chef de service CAARUD AXESS (Montpellier)

Pôle éducatif/social

- Coordinatrice / Éducatrice spécialisée : Aurélia Andréo
- Éducateur spécialisé : Arthur Schneider
- animateur de prévention : Iliès Kharbouch
- animateur de prévention : Tuman Arsaev
- animateur de prévention : Sébastien Jean

Secrétariat

- Sophie Samti - Secrétaire

« *Aucun de nous ne sait ce que nous savons
tous, ensemble* »

Euripide



Situer la structure et son objet

○ CAARUD AXESS – Une équipe pluridisciplinaire

Pôle médical/para-médical

- Référente antenne TSO & IDE : Anne-Laure Glénarec
- IDE : Vanessa Rodet
- IDE : Ismaëlle Jacquens
- IDE : Julien Sundara (actuellement en formation IPA)
- Médecins : Sylvain Guichard – René Bagglioni – Nicolas Langendorfen – Anne Méniane – Buzz Richard



Pôle festif/analyse

- Coordinateur & animateur de prévention : Thone Van Den Broek
- Référent : Arthur Schneider
- Équipe de bénévoles

Pôle formation/accompagnement des pros

Projets FRRAP/PARAPAH

- Chargée de mission : Anne de Bellefontaine (IDE)
- Chargée de mission : Chrystel Garcia (CESF)
- Chargée de mission : Jessica Tournabien (IDE)

Identifier les spécificités CAARUD

○ Les objectifs

- Œuvrer à la réduction des risques et des **dommages sanitaires et sociaux** liés aux usages de produits psychoactifs licites et/ou illicites.

○ Le public

- Accueil, écoute, soutien et accompagnement de personnes en situation de grande **précarité sanitaire et sociale**, confrontées à des problèmes d'addiction (conformément au décret n° 2005-1606 du 19 décembre 2005 relatif aux CAARUD).

○ Les modalités

- L'accueil est inconditionnel, dit à « bas seuil d'exigence », et assuré de manière totalement **anonyme et gratuite**. Aucun préalable n'est nécessaire pour l'admission **si concerné.e**.

Identifier les spécificités CAARUD

○ Les actions « en centre »

- Programme d'échange de seringues (PES) et accès au matériel
- Accompagnement socio-éducatif et accès aux droits (RSA, CSS, AME...)
- Prestations petit-déjeuner et hygiène (douches, laverie...)
- Soins infirmiers de première intention
- Opérations de dépistage (Fibroscan, dépistages rapides VIH, VHC, VHB)
- Service de domiciliation postale
- Accompagnement & orientation : dispositifs spécialisés santé/addicto
- Ateliers santé et présence de partenaires (UMIPP, AIDES, MdM...)
- Analyse de produit par spectrométrie infra rouge
- Antenne TSO à seuil adapté (Traitements Substitutifs aux Opiacés)



<https://www.groupe-sos.org/structure/caarud-axess/>

Identifier les spécificités CAARUD

○ Les actions « hors centre »

- Une unité mobile d'intervention en milieu festif
- Le Pôle Ressource Festif Occitanie Est (PRFO)
- Un réseau de points d'échange de matériel d'injection en pharmacies (PESP : Montpellier et Pays Cœur d'Hérault)
- Un CAARUD mobile en milieu rural (Pays Cœur d'Hérault) et en zone urbaine (Montpellier)
- Le projet FRRAP – Former, Réduire les Risques, Accompagner, Prévenir
Le projet PARAPAH - Prévenir, Accompagner, Réduire les Risques des Addictions des Personnes Agées ou Handicapées



<https://www.facebook.com/AxessFestif>

Parcours d'usager·e :

- Accueillir la personne et évaluer ses besoins
- Identifier les ressources mobilisables
- Orienter vers les dispositifs adaptés

« Être pauvre, c'est (proportionnellement) payer plus cher que les autres pour se loger, s'assurer, se soigner, téléphoner... Quand on est pauvre, on s'endette pour s'appauvrir... »

Accueillir la personne

○ Accès aux services proposés par le CAARUD

- Un accueil collectif permettant de faire une pause vis-à-vis des difficultés liées aux situations de précarité et sans-abrisme (petit-déjeuner, hygiène, soins, 115...)
- Une équipe de professionnel·les présent·es afin d'accompagner et répondre aux sollicitations, dans la cadre des missions du CAARUD
- Un accès au matériel et aux conseils de réduction des risques, dans un objectif d'accompagnement et d'amélioration des pratiques
- Une antenne TSO à seuil adapté pour répondre aux demandes et situations d'initialisation, de ruptures ou de reprise de traitement, selon les conditions définies
- Un accès à internet et au téléphone pour éviter la rupture sociale ou son aggravation

Évaluer ses besoins

○ L'entretien de premier accueil

- Un espace privilégié d'échange, dans un cadre confidentiel et **bienveillant**
 - Offrir la possibilité de faire un point sur les **besoins identifiés et identifiables** de la personne
 - Une offre **diversifiée** et une équipe **pluridisciplinaire**
 - Un **réseau de partenaires** vers qui orienter en fonction des besoins et souhaits
 - La personne demeure **au centre** du dispositif : rien n'est fait sans elle ou contre sa volonté
- Signature d'une charte d'engagement réciproque et création d'un dossier personnel

Évaluer ses besoins

○ L'entretien de Réduction des Risques

- Selon la demande, accès à un espace privilégié d'échange, dans un cadre confidentiel et bienveillant ou de manière moins formalisée
- Proposer une écoute active, en **valorisant les savoirs expérientiels** et sans entraver la volonté des personnes ou leurs refus
- Identifier la demande et **faire correspondre l'offre** en matière d'outils, de conseils, de dispositifs ou de partenaires (matériel RdR, démonstrations, ateliers, AERLI, analyse...)
- Entendre les refus et **intégrer le rythme** de la personne : « ne me libère pas, je m'en charge »
- Savoir reconnaître un manque d'information et **réorienter** : pas de conseil > faux conseil

Identifier les ressources mobilisables

○ L'accompagnement social

- Un premier échelon : la domiciliation postale (évaluation, réorientation) et fiche profil
- Prendre le temps de **visualiser la situation** dans son ensemble : évaluation, priorisation
- Adopter une **posture adaptée**, bienveillante et d'écoute (parcours difficiles...)
- **Valoriser** les savoirs issus de l'expérience, les démarches accomplies et l'autonomie
- Préserver et **renforcer le lien** de confiance entre bénéficiaires, pros et partenaires
- Proposer des dispositifs **adaptés et accessibles**, en accord avec la demande et les critères ou conditions d'accès/d'inclusion (éviter de rompre le lien ou l'engagement de la personne)

Orienter vers les partenaires

○ L'accompagnement social / RdR

- Reconnaître les limites de nos missions et la **complémentarité** avec le réseau
- Participer à l'autonomisation des personnes en délivrant un « acte » plutôt qu'une brochure : **accompagner** dans la découverte du dispositif, son offre et son accès
- Veille sociale : **pouvoir s'informer** sur les évolutions du réseau (horaires, missions...)
- Entendre et **reconnaître le vécu** des personnes accompagnées (expériences passées...) ; élaborer **ensemble** des pistes de réflexion / d'orientation adaptées
- Préserver et **renforcer le lien de confiance** entre bénéficiaires, pros et partenaires : travailler vers plus de clarté, de temps dédiés et d'immersions

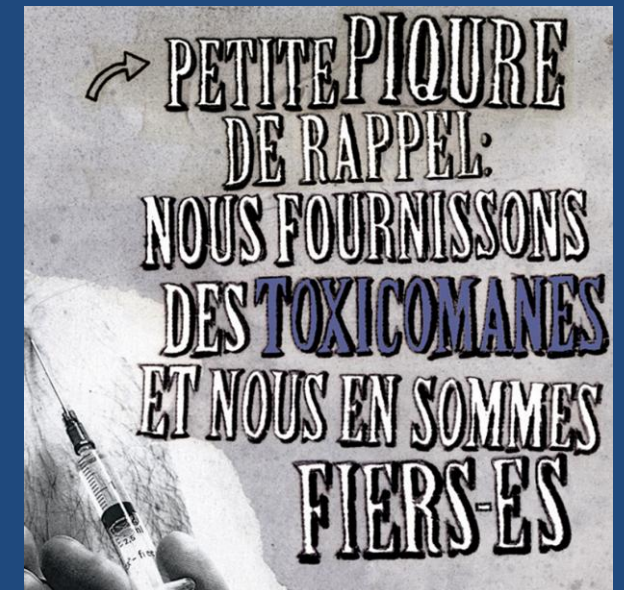
Rappel de la Réduction des Risques

- Reconnaître l'usager / l'usagère comme une personne **à part entière**
- S'éloigner le plus possible du jugement et de la **stigmatisation** liés à l'usage
- Reconnaître des **objectifs spécifiques** à la Réduction des Risques (complémentarité avec prévention et soin, absence d'incitation...)
- Favoriser la **participation sociale** des personnes concernées (lutte pour les droits, donner réellement les moyens...)
- Encourager la **responsabilisation** et **l'autonomie** des personnes par elles-mêmes : empowerment, renforcement de la capacité à agir

Rappel de la Réduction des Risques

○ Stratégie de santé publique

- Réduire les dommages liés à l'usage (primo, simple, nocif, en lien avec une addiction...)
- Différents types de risques : **multifactorialité**
- Démarche de **promotion de la santé** physique, mentale et sociale complémentaire (entre la prévention et le soin)

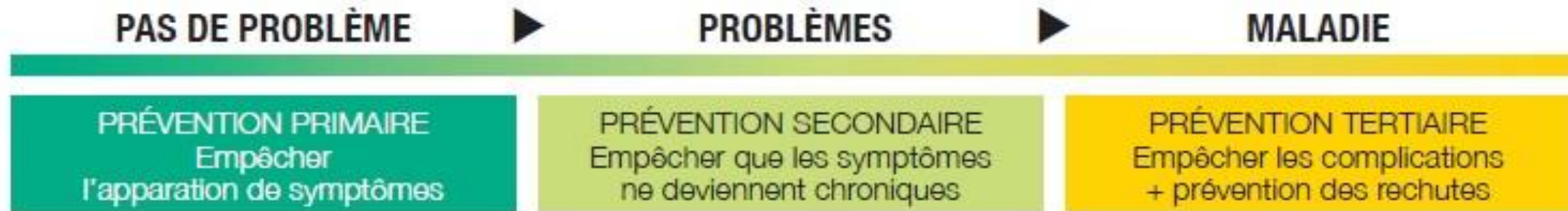


©AIDES – Campagne RDRD (2009)

RdR et concepts en santé

○ La prévention : une offre complète et complémentaire

La 1^{ère} (OMS, 1984), distingue 3 types de prévention (primaire, secondaire et tertiaire)¹³.



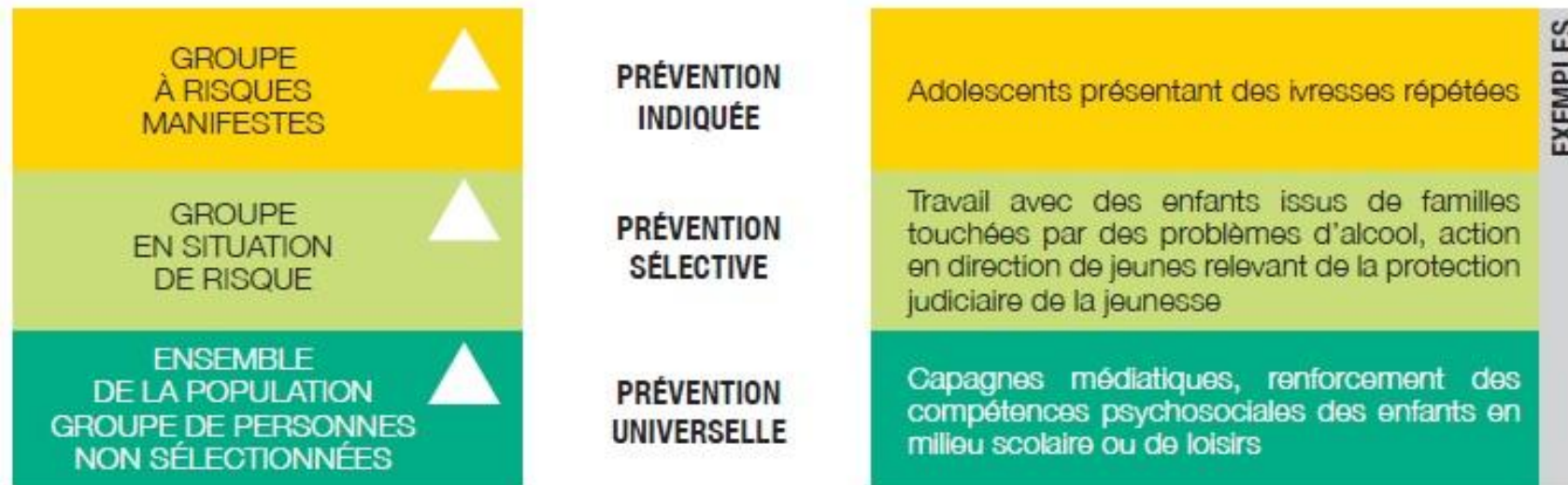
©RRAPPS - Référentiel « Prévenir les addictions auprès des jeunes » (2018)

La prévention est une **catégorie en soi**, comprise dans les axes définissant la promotion de la santé ; bien souvent, les personnes pensent qu'elle définit uniquement la prévention primaire alors qu'elle **s'inscrit dans bien d'autres dispositifs** : réduction des risques, accompagnement vers le soin...

RdR et concepts en santé

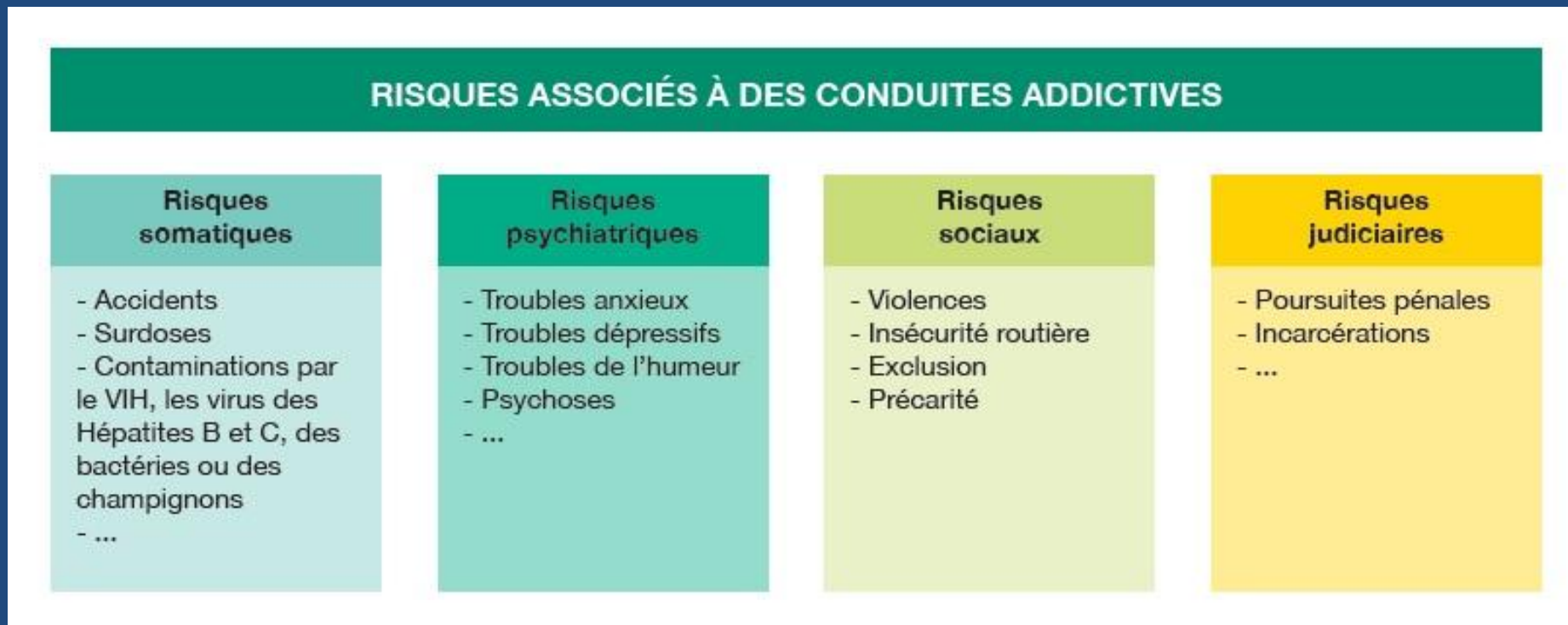
○ La prévention : une adaptation selon les publics/problématiques

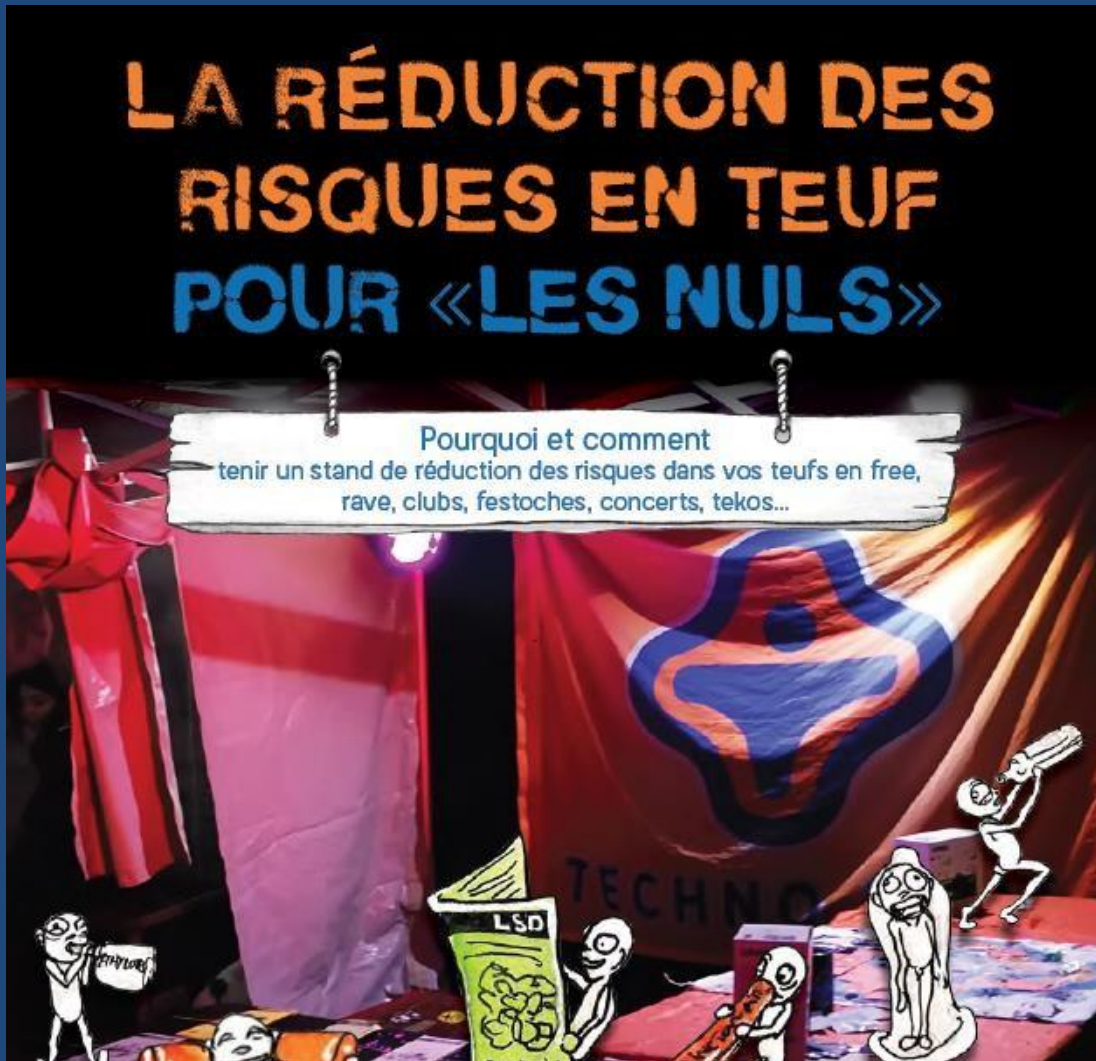
La 2^e classification (Gordon, 1983) distingue 3 autres catégories de prévention : universelle, sélective ou indiquée¹⁴.



RdR et concepts en santé

○ La Réduction des Risques





«La RdR n'a pas pour objectif d'encourager ou de condamner la consommation de drogues. Son but est de donner aux personnes consommatrices de substances psychoactives **les moyens de protéger leur capital santé**. Une information **claire et objective** sur les risques liés à la consommation de drogues n'incite pas à consommer des produits. De même que la mise à disposition des outils pour consommer des drogues à moindres risques **ne favorise pas** la consommation de drogues. Ces principes sont reconnus par la Loi. La RdR **ne s'oppose pas** à la prévention, elle s'adresse à ceux qui ont dépassé l'interdit de la consommation pour que leur usage de drogues soit **le moins nocif possible**, pour eux et leur entourage.»

Conclusion

Merci à vous pour votre attention et participation

GroupeSOS Solidarités	CAARUD AXESS Montpellier
Iliès KHARBOUCH animateur de prévention	
ilies.kharbouch@groupe-sos.org - 04 67 58 62 23	
66 avenue Charles Flahault - 34090 MONTPELLIER	
📞 1 arrêt : Universités sciences & lettres	
https://www.groupe-sos.org/structure/caarud-axess/	